

LA SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES

M. Dimitri Fourny (cdH). – *La sécurité de nos enfants est primordiale à tout moment de leur vie. Sécuriser les abords des écoles permet à ces enfants d'évoluer dans un cadre sûr, non dangereux. De nombreuses actions ont été entreprises depuis plusieurs années : aménagement physique des lieux, abaissement de la vitesse autorisée à 30 km/heure, présence d'agents de police, encadrement des enseignants et des parents. Malgré toutes ces actions ô combien nécessaires et remarquables, force est de constater que les mesures adoptées ne constituent pas une solution en soi. Je pense qu'il est indispensable d'encore améliorer la sécurité de nos enfants par une visibilité renforcée de ceux-ci par la distribution de gilets, de brassards fluorescents, ... Pouvez-vous me faire savoir si une telle campagne, en synergie avec la Communauté Française, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant ou d'autres institutions pourrait être menée en Région Wallonne ? Y a-t-il des moyens budgétaires qui pourraient être affectés à ce genre d'initiative ?*

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine. – *Je me permets de vous rappeler qu'en novembre dernier, j'ai mené une vaste campagne de sensibilisation à la sécurité routière aux abords des écoles, en partenariat avec le Délégué Général aux Droits de l'enfant. C'était également pour moi l'occasion de dévoiler mon projet d'éclairage spécifique des passages pour piétons situés aux abords des 700 écoles bordant le réseau routier régional. Ce projet est bien en cours et les premières adjudications auront lieu dans les prochaines semaines. En matière de visibilité, l'éclairage joue un rôle primordial, tout autant que la tenue et les couleurs portés par les usagers faibles. C'est la raison pour laquelle j'ai prévu de réserver un budget de 250.000 euros en 2007 pour l'acquisition de gilets rétro-réfléchissants qui seront distribués aux enfants. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec les services du Délégué Général aux Droits de l'enfant et de ma Collègue en charge de l'enseignement en Communauté*

française. Cette opération devrait également aboutir pour la rentrée scolaire 2007.

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Merci pour votre réponse, M. le Ministre. Il est vrai que l'éclairage règle de nombreux problèmes de sécurité routière, en particulier lors des saisons d'automne et d'hiver.*

M. Dimitri Fourny, Président, reprend place au fauteuil présidentiel.

**Parlement Wallon – Séance publique de Commission du Budget, des Finances,
de l'Équipement et du Patrimoine
Lundi 15 janvier 2007**